

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 21 octobre 2015

| NOMBRES DE MEMBRES | | | | |
|--------------------|----------|-------------------|------------|-------------------------------|
| En exercice | Présents | Votants | | |
| 35 | 23 | 30 | | |
| | | Dont procurations | | |
| | | 06 | | |
| VOTES | | | | |
| Suffrages exprimés | Pour | Contre | Abstention | N'ayant pas pris part au vote |
| 30 | 30 | 00 | 00 | 00 |

Date de la convocation

15/10/2015

Date d'affichage

16/10/2015

Objet de la Délibération

FINANCES

APID de Fond Lahaye

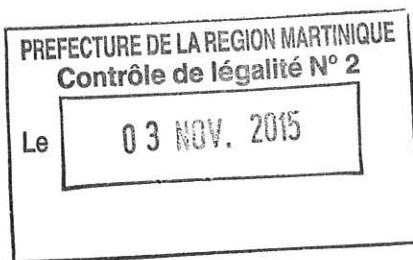
**Demande de subvention au Département
(aide aux communes)**

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Marie GARON



L'an deux mille quinze et le **vingt et un octobre** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Christine ALIKER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Patrick FLERIAG, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Sainte-Claire JANVIER, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Christophe AGELAN, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Absents excusés : MM Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marie-Claude RAQUIL, Dominique CUPIT, Nicole DUFEAL, Renaud SAINT-ALBIN.

Absents : MM Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marinette TORPILLE, Philippe TAIEB, Max ORVILLE.

Procurations : MM Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Marie-Claude RAQUIL, Dominique CUPIT, Nicole DUFEAL ont respectivement donné procuration à Charles ANIN, Gérard CHAUVET, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Yolène LARGEN-MARINE, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Antoine JEAN-BOLO.

**ADIP DE FOND LAHAYE
DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT
(Aide aux communes)**

À la demande de monsieur le Maire, monsieur Antoine JEAN-BOLO indique que le lundi 21 septembre 2015, la Commission Pêche du Conseil Général a émis un avis favorable quant à la participation financière du Département, en qualité de maître d'ouvrage, pour la prise en compte des équipements de pêche de l'APID de Fond Lahaye -SCHOELCHER (abris des pêcheurs, halle de ramendage, point de vente, sanitaires, palan,...).

Cette même commission a, par ailleurs, demandé à la ville de procéder à une demande de subvention au titre de l'Aide aux Communes afin de compléter le plan de financement de l'opération.

Aussi, le Conseil municipal est amené à donner son avis sur le plan de financement suivant sollicitant donc le Conseil Général à hauteur de 896 037 € HT (huit cent quatre-vingt-seize mille trente-sept euros Hors Taxes) dans le cadre de l'Aide aux Communes pour la réalisation des travaux d'encrochements, poste de dépense pour lequel la ville assure la mission de maître d'ouvrage et qui a fait l'objet d'une demande de subvention, non obtenue, auprès de l'ETAT (FEI).

Pour rappel, l'estimation en phase PRO, des travaux d'encrochement (digue en mer) et de la part des études de maîtrise d'œuvre associée, s'élève à 2 264 551 € HT (deux millions deux cent soixante-quatre milles cinq cent cinquante et un euros Hors Taxes).

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Antoine JEAN-BOLO et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de validation le plan de financement comme indiqué ci-dessus :

| PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DES TRAVAUX DE LA DIGUE | | | | |
|--|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|---------------|
| DEPENSES | MONTANT HT | RESSOURCES | MONTANT HT | % |
| Travaux | 2 156 715,00 € | CONSEIL GENERAL (Aides aux Communes) | 896 037 € | 39,6% |
| Etudes | 107 836,00 € | CACEM | 590 028 € | 26,0% |
| | | FEDER | 613 618 € | 27,1% |
| | | VILLE DE SCHÆLCHER* | 164 868 € | 7,3% |
| Totaux | 2 264 551,00 € | | 2 264 551,00 € | 100,0% |

*Maîtrise d'ouvrage directe

- d'autorisation monsieur le Maire à :
 - ✓ rechercher les financements complémentaires ;
 - ✓ engager toutes les démarches et signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Schœlcher, le 28 OCT. 2015

Le Maire

Luc CLEMENTE

